

## ÉCONOMIE, FINANCE ET FISCALITÉ AU CŒUR DE L'A.G. DES AQPS



Dimanche à Auteuil, se tenait la 90e assemblée générale de l'association des éleveurs et propriétaires d'AQPS, sous la présidence d'Hervé d'Armaillé, et en présence de différents intervenants extérieurs. Une A.G. d'une grande richesse, devant un parterre nombreux (150 personnes) et passionné (de nombreuses questions aux intervenants). On comprend mieux pourquoi le monde AQPS est aussi dynamique et, finalement, puissant au sein du galop français, comme l'a rappelé le président d'Armaillé en introduction : « Au conseil d'administration de France Galop, sept membres sur douze sont adhérents de notre association ; c'est aussi le cas de dix-huit des cinquante membres du comité, de douze membres du conseil de l'obstacle, de deux membres du conseil du plat, d'un membre de la commission du code, de deux membres du conseil juridique et deux membres de la commission propriétaires. » Voilà ce qui s'appelle avoir conscience de ce qu'est le lobbying...

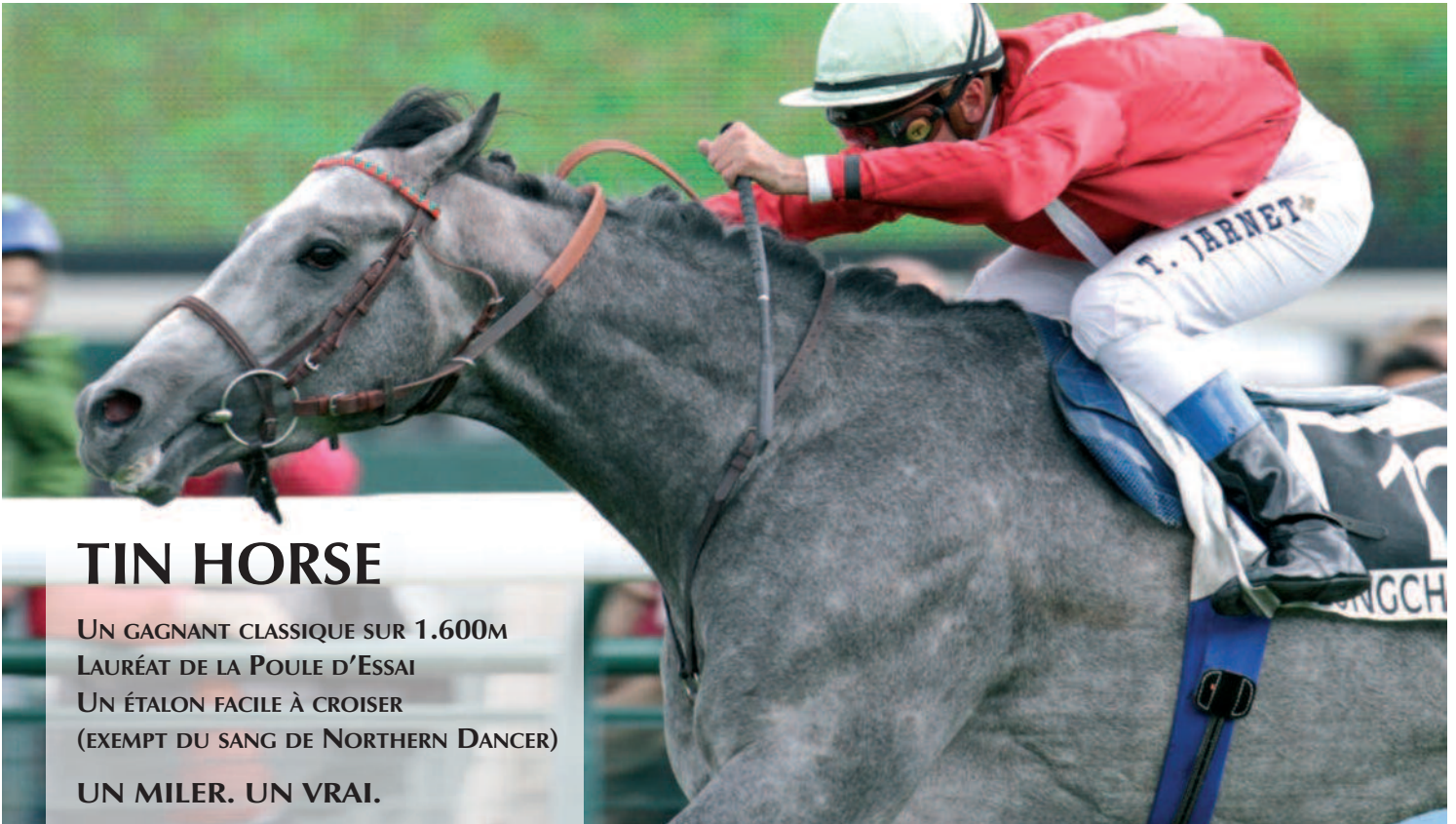
Lors de son discours, et après avoir salué les victoires des AQPS outre-Manche et en France, Hervé d'Armaillé a également déclaré que l'association participerait à titre exceptionnel et à hauteur de 30 % à l'achat d'un nouvel étalon, dans l'idée de participer au maintien d'une génétique de qualité sur notre sol.

### Philippe Jeanneret passionne l'assemblée



L'une des interventions qui a généré le plus de réactions et d'intérêt fut celle de Philippe Jeanneret. L'homme qui monte au sein de l'Institution est aujourd'hui administrateur de France Galop et vice-président du conseil économique et social de France Galop.

Il a expliqué qu'une étude avait été menée pour faire un état de la situation des entraîneurs. Les comptabilités de 65 entraîneurs dans toute la France ont été étudiées. Les résultats sont assez surprenants. Leur rentabilité se dégrade, le résultat brut ramené au C.A. s'établit en effet autour de 15 %, contre 25 % au trot. Cette rentabilité diminue avec l'augmentation de l'effectif, pour la simple raison que les charges salariales augmentent plus vite que les recettes. >>>



## TIN HORSE

UN GAGNANT CLASSIQUE SUR 1.600M  
LAURÉAT DE LA POULE D'ESSAI  
UN ÉTALON FACILE À CROISER  
(EXEMPT DU SANG DE NORTHERN DANCER)  
UN MILER. UN VRAI.

HARAS DE GRANDCAMP  
4.000€ L.F.

ERIC LHERMITE - 06.87.82.12.76



AGENCE FIPS - HERVÉ BUNEL - 06.16.24.16.83

>>> L'A.G. DES AQPS...

Pour un effectif de 30 chevaux, le coût de chaque cheval se situe à 35 €. Il passe à 55 € dans une écurie de 60 chevaux. L'accroissement de la T.V.A. va donner un autre coup de massue à la profession, surtout que les 14 % des allocations reversées aux entraîneurs sont versées T.T.C., et qu'ils ne récupèrent pas la T.V.A. sur ces montants. Philippe Jeanne- ret a donc expliqué que cette T.V.A. devrait pouvoir être récupérée par les entraîneurs pour ne pas que leurs revenus connaissent une nouvelle baisse. Il a aussi évoqué le déficit des trois centres d'entraînement de Chantilly, Deauville et Maisons-Laffitte, de l'ordre 6 millions d'euros. Il existe une vraie question sur Maisons-Laffitte. Ce modèle trop coûteux doit être réformé, tout comme les frais de fonctionnement de France Galop, qui demeurent trop importants.



**Mauvaises nouvelles de la fiscalité**

Jean d'Indy, Président du conseil de l'obstacle et vice-Président de France Galop est ensuite intervenu pour développer deux dossiers cruciaux, au centre des préoccupations de France Galop. La T.V.A., qui va passer à 19,6 % le 1er janvier, est un dossier majeur, et France Galop cherche des moyens pour amortir le choc, sachant que 80 % des propriétaires au galop ne sont pas assujettis à la T.V.A., donc ne la récupèrent pas. La position de France Galop est de demander aux pouvoirs publics la mise en place d'un mécanisme simple pour que les propriétaires puissent s'assujettir via une comptabilité simplifiée. Mais la rencontre avec le ministre du Budget n'a laissé que peu d'espoir dans cette solution d'assouplissement.

Au sujet de la taxe affectée, la période de négociation semble se terminer par un accord avec Bruxelles sur un taux compris entre 5 et 6 %, au lieu des 8 % décidés par le législateur français. Jusqu'à présent, l'État avait fait un geste en modifiant le régime fiscal qui pèse sur les courses pour compenser ce non-versement de la taxe par les opérateurs. Le ministre du Budget ne s'est pas montré très optimiste sur ce dossier non plus, s'en remettant au paravent de Bruxelles. Compte tenu du contexte difficile, Jean d'Indy a rappelé la décision d'augmenter les allocations que de 1 %. D'autre part, France Galop veut resserrer son budget, en diminuant ses frais de fonctionnement, et en révisant ses investissements. L'Institution souhaite aussi mener une réflexion stratégique sur l'organisation des circuits financiers, pour construire un nouveau modèle économique de crise Jean d'Indy suggère que les acteurs majeurs du système que sont les entraîneurs se réunissent avec France Galop pour réfléchir.

>>>

# Un excellent miler

“Excelebration est, aujourd'hui, le meilleur miler européen. Il l'a encore prouvé aujourd'hui en gagnant très facilement”

JDG, 21/10/12

**Rating Timeform : 135 - En 2012, seules les superstars FRANKEL et BLACK CAVIAR ont eu un rating plus élevé.**

1<sup>er</sup> Prix Jacques le Marois **Gr 1** devant *Cityscape, Elusive Kate, Moonlight Cloud* etc.

1<sup>er</sup> Prix du Moulin **Gr 1** devant *Rio De La Plata*

1<sup>er</sup> Queen Elizabeth II Stakes **Gr 1** par 3 longueurs

1<sup>er</sup> Hungerford Stakes **Gr 2** par 6 longueurs

1<sup>er</sup> German 2,000 Guineas **Gr 2** par 7 longueurs

1<sup>er</sup> Gladness Stakes **Gr 3** par 3/4 longueurs

2<sup>e</sup> Queen Anne Stakes **Gr 1** derrière **Frankel**

2<sup>e</sup> Lockinge Stakes **Gr 1** derrière **Frankel**

2<sup>e</sup> Queen Elizabeth II Stakes **Gr 1** derrière **Frankel**

**Egalement vainqueur de 2 de ses 3 courses à 2ans.**

Nouveau pour 2013



Tarif: 22.500€

# Excelebration

Exceed And Excel - Sun Shower (Indian Ridge)

# COOLMORE

Christy Grassick, David O'Loughlin: +353 52 6131298.

Mathieu Legars ■ Portable: 00 35 38 72 67 43 09. Email: Mlegars@coolmore.ie  
E-mail: info@coolmore.com Web Site: www.coolmore.com

**>>> L'A.G. DES AQPS...**

**+ 672.000 € pour l'obstacle en 2013**

Concernant la répartition des 672.000 €, correspondant au 1 % d'augmentation sur les allocations d'obstacle, 120.000 € vont revenir à la valorisation de deux nouvelles réunions premium à Compiègne et Fontainebleau, à la revalorisation des steeple de petite et moyenne catégorie à Auteuil.

Le souhait de France Galop est aussi de donner plus d'importance à la sélection des femelles, et dans ce cadre, le Prix Sytaj va passer de Listed à Gr3. Ce sont 10.000 € qui seront consacrés pour valoriser un ou deux "Grands Steeple" de province. Enfin, créer un championnat de France de cross-country plus attractif fait également partie des volontés de la société mère.

**Une enveloppe spécifique pour les APQS en plat**

François Boulard a expliqué la répartition des augmentations des allocations pour le plat, ce qui équivaut à une enveloppe d'un million d'euro.

La priorité est l'accompagnement et le soutien du calendrier premium.

En ajoutant le rattrapage des allocations des meetings hivernaux de Pau et Cagnes-sur-Mer qui n'avaient pas été augmentés les années précédentes, cela correspond à 75 % de l'enveloppe.

La densification du calendrier passe par la création de réunions supplémentaires en fin d'année en semi-nocturne sur les hippodromes de Pornichet-La Baule et Lyon-La Soie en décembre, où il existe une forte demande.

Trois réunions sur chacun de ces deux hippodromes seront donc créées. Deux sont financées par France Galop, la troisième par la récupération de courses P.M.H. dans chacune des fédérations concernées.

Une réunion premium supplémentaire va également voir le jour à Craon, le 13 juin.

Pour les AQPS spécifiquement, une enveloppe de 10.000 € a été entérinée dans la perspective de la mise en œuvre d'une réunion réservée aux APQS au Lion-d'Angers en 2014, mais qui sera utilisée dès 2013.

Le reste de l'enveloppe est consacré au rééquilibrage des allocations par catégories d'hippodromes, avec comme ob-

jectif d'atteindre des niveaux minimums d'allocations pour chaque catégorie.

De plus, un léger tassement du nombre de partants dans les courses de plat réservées aux AQPS de 3ans a été constaté, alors qu'en obstacle, l'augmentation est de l'ordre de 3 %.

**Cotisations inchangées en 2013**

Les droits d'inscription au stud-book AQPS, fixés l'an dernier à 50 € par naissance, ont permis de générer 46.000 € de recette supplémentaire. Cette manne a été répartie pour moitié au niveau de l'association nationale et pour moitié aux deux grandes régions, l'Ouest et le Centre-Est.

Cette aide directe aux régions a notamment permis la prise en charge des pedigrees publiés dans les catalogues à l'occasion des concours d'élevage, du versement d'une prime aux participants adhérents à l'association nationale sous forme d'indemnité de déplacement quand ils viennent présenter des poulains aux concours (ce qui a généré de nouveaux adhérents), des insertions publicitaires axées sur les régions dans différentes publications, de la participation sous forme d'un stand au salon du Lion-d'Angers...

Les cotisations pour 2013 seront inchangées.

**France Haras se resserre encore un peu**

Geneviève de Sainte Marie, Directrice générale de France Haras, a fait un point d'étape de l'avancement de la structure.

Au niveau technique, le transfert des activités concurrentielles, notamment celui des centres techniques, a avancé plus vite que prévu.

Sept centres techniques fonctionneront encore sous statut public en 2013. Le monde des courses s'est montré particulièrement dynamique, comme en témoigne la création de la coopérative de Cercy-la-Tour.

En ce qui concerne la gestion de la génétique, France Haras s'est attachée en 2012 à élaborer un modèle économique de gestion du pool d'étalons quand l'État se sera définitivement retiré. L'option qui se dessine est celle d'un opérateur multi-races (AQPS, Selle français et Arabes, voire les Trotteurs français dans un second temps) avec une mutualisation des moyens autour d'un effectif réduit de 7 à 10 personnes, pour une vingtaine d'étalons.

**GENY**  
courses  
www.geny.com

Partenaire de **JDG**

**N°1 DE L'INFO HIPPIQUE EN LIGNE ! \***

QUINTÉNET - PRONOSTICS - INTERVIEWS - COTES - RÉSULTATS - RAPPORTS

\* Selon Google Trends